



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR STIMULER LA CRÉATION DE PLACES AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le DFJC lance l'action : « Contrat d'apprentissage, last minute »

Afin de stimuler la création de places d'apprentissage dans la dernière « ligne droite » avant la rentrée scolaire, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a décidé d'initier l'action ponctuelle: « Contrat d'apprentissage, last minute ». Cette action vise à aider les entreprises à trouver l'apprenti qu'elles recherchent encore et à accélérer les démarches administratives.

Légalement, les derniers contrats d'apprentissage doivent être signés au 31 juillet de l'année en cours. Or, l'expérience montre que de nombreuses entreprises souhaitent encore engager un apprenti au-delà de ce délai et que de nombreux jeunes n'ont pas encore trouvé de place d'apprentissage à cette date.

L'action « contrat d'apprentissage, last minute » vise à mettre en relation le jeune en recherche d'un apprentissage et l'entreprise à la recherche d'un apprenti, en proposant rapidement à l'un et à l'autre le profil souhaité. La collaboration étroite entre deux services du DFJC permet de cibler ces recherches et d'accélérer les procédures administratives liées à l'apprentissage.

Par téléphone (0800 634 260), par courriel (dgepservice@vd.ch) ou par un formulaire en ligne (www.vd.ch), les entreprises annoncent l'apprenti recherché et le réseau est activé pour trouver le jeune correspondant à la place d'apprentissage proposée. L'entreprise peut ensuite bénéficier d'un soutien rapide et actif pour faciliter et accélérer les démarches administratives.

Par cette aide concrète apportée à la fois aux jeunes et aux entreprises, le DFJC poursuit son engagement en faveur de l'apprentissage en permettant encore la création de nouvelles places avant la rentrée scolaire. L'action débute le 1er juillet et s'achèvera le 23 août 2013, veille de la rentrée des classes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 juillet 2013

DFJC, Séverin Bez, directeur général de l'enseignement postobligatoire, 079 828 95 56 Isabel
Taher-Sellés, Office cantonal orientation scolaire et professionnelle, 079 250 53 18